



**Convention sur la  
diversité biologique**

Distr.  
GÉNÉRALE

CBD/COP/15/1/Add.2  
CBD/CP/MOP/10/1/Add.2  
CBD/NP/MOP/4/1/Add.2  
20 août 2021

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR  
LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION  
DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA  
PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU  
PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LE  
PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION  
Quinzième réunion

Kunming, Chine, 11-15 octobre 2021  
et du 25 avril au 8 mai 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**ORGANISATION DES TRAVAUX PROPOSÉE**

*Note de la Secrétaire exécutive*

**INTRODUCTION**

1. La quinzième réunion de la Conférence des Parties, la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et la quatrième réunion du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation se tiendront simultanément en deux parties, comme convenu par le Bureau à sa réunion du 14 juillet 2021. La première partie (Partie I) se déroulera en ligne, du 11 au 15 octobre 2021, et la deuxième partie (Partie II) aura lieu en personne à Kunming (Chine), du 25 avril au 8 mai 2022. La partie I de la réunion, bien que se déroulant en ligne, comprendra une présence restreinte de représentants à Kunming (Chine). Le Bureau, le pays hôte et le Secrétariat poursuivront leur examen de la situation pandémique, en vue de prendre des dispositions alternatives si les modalités et le calendrier retenus pour la partie II de la réunion, prévue pour avoir lieu en personne à Kunming (Chine), ne peuvent pas être maintenus.

2. Le Bureau a examiné et parachevé les ordres du jour provisoires des réunions (CBD/COP/15/1/1; CBD/CP/MOP/10/1; CBD/NP/MOP/4/1) à sa réunion tenue en ligne, le 26 avril 2021. Les annotations aux points de l'ordre du jour qui seront examinés durant la partie I des réunions sont disponibles dans les documents CBD/COP/15/1/Add.1, CBD/CP/MOP/10/1/Add.1 et CBD/NP/MOP/4/1/Add.1. Les annotations aux points de l'ordre du jour qui seront examinés durant la partie II des réunions seront parachevées et actualisées au regard des résultats de la vingt-quatrième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, de la troisième réunion de l'Organe

\* CBD/COP/15/1/Rev.1, CBD/CP/MOP/10/1/Rev.1 et CBD/NP/MOP/4/1/Rev.1.

subsidaire chargé de l'application et d'une réunion supplémentaire du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

3. La section II ci-dessous met en exergue le plan proposé par la Secrétaire exécutive pour organiser de façon simultanée la partie I des réunions. Les annexes présentent une vue d'ensemble de l'organisation des travaux proposée pour les réunions, qui se tiendront essentiellement en ligne du 11 au 15 octobre 2021.

4. L'approche générale retenue pour l'organisation des réunions concomitantes est basée habituellement sur l'expérience acquise dans l'organisation des deux dernières réunions (2016 et 2018) de la Conférence des Parties et des deux dernières réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya. Cependant, la tenue de la partie I des réunions dans un cadre interactif virtuel, du 11 au 15 octobre 2021, constitue une nouvelle expérience qui nécessite un plan spécifique. En conséquence, ce plan vise à fournir des éclaircissements et une facilité de référence supplémentaires pour les représentants. En temps voulu, la Secrétaire exécutive mettra à disposition un plan ou une organisation des travaux proposée pour la partie II des réunions, prévue pour avoir lieu du 25 avril au 8 mai 2022.

5. Chaque partie des réunions pourra être précédée de réunions préparatoires régionales.

## **II. PLAN POUR TENIR SIMULTANÉMENT LA PARTIE I DES RÉUNIONS EN LIGNE DU 11 AU 15 OCTOBRE 2021**

### **A. Ouverture des réunions**

6. La Ministre de l'environnement égyptienne, en tant que présidente de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties, ou sa représentante, déclarera l'ouverture de la quinzième réunion de la Conférence des Parties le lundi 11 octobre 2021 à 15 heures (heure locale, Kunming, Chine), et invitera la Conférence des Parties à élire son président. Selon la pratique habituelle, il est prévu qu'un représentant du Gouvernement chinois, pays hôte des réunions, sera élu comme président de la quinzième réunion de la Conférence des Parties. Le transfert de la présidence sera marqué par la représentante de l'Égypte, qui assistera en personne aux réunions à Kunming et passera le maillet au Ministre de l'environnement et de l'écologie de la Chine, en tant que nouveau président.

7. Conformément à l'article 21 du règlement intérieur de la Conférence des Parties à la Convention, le mandat du nouveau président commencera immédiatement après son élection. Puisque la Chine est aussi Partie au Protocole de Cartagena et au Protocole de Nagoya, le président de la Conférence des Parties deviendra automatiquement le président de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles Cartagena et de Nagoya. A ce titre, le président déclarera ensuite l'ouverture de la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena et de la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya.

8. Après les déclarations d'ouverture des réunions, le président convoquera une séance plénière conjointe des trois organes, afin d'entendre des déclarations. Des allocutions de bienvenue seront prononcées par des représentants du Gouvernement hôte et de la province et la ville d'accueil des réunions. La séance plénière conjointe entendra ensuite des brèves déclarations faites au nom de groupes régionaux et de certaines organisations observatrices. Les groupes régionaux et les observateurs seront encouragés à présenter des déclarations consolidées, couvrant à la fois la Convention et les Protocoles.

## **B. Séances plénières des réunions**

9. Après les déclarations d'ouverture (point 1 de l'ordre du jour) et sur invitation du président, la Conférence des Parties, au titre du point 2 de l'ordre du jour relatif aux questions d'organisation<sup>1</sup>, adoptera son ordre du jour, conviendra de l'organisation des travaux, y compris des dispositions prises pour tenir les réunions en deux parties, et décidera du calendrier de la partie I de sa réunion. Elle constituera également un groupe de contact sur le budget et désignera le président du groupe de contact<sup>2</sup>.

10. Le président indiquera, aux fins d'élection, le nom du membre du Bureau ayant été identifié par le Bureau pour siéger comme Rapporteur. Un autre membre du Bureau, qui sera chargé des pouvoirs des représentants, sera annoncé également par le président. Le responsable chargé des pouvoirs des représentants remettra un seul rapport à la plénière, dans le cadre du point 3 de l'ordre du jour de la réunion de la Conférence des Parties et des ordres du jour respectifs des réunions de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya, concernant les pouvoirs des représentants des Parties participant à la partie I des réunions.

11. La Conférence des Parties abordera aussi les questions en suspens au titre de son point 4 de l'ordre du jour.

12. Le président invitera ensuite la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena et la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya à adopter leurs ordres du jour respectifs, à convenir de leur organisation des travaux, et à approuver le groupe de contact sur le budget constitué par la Conférence des Parties.

13. Il est prévu que le président informe les représentants des progrès accomplis dans la préparation de l'événement de haut niveau, dont l'ouverture est prévue le mardi 12 octobre 2021 et la clôture est prévue le mercredi 13 octobre 2021.

14. Au titre du point 6 de l'ordre du jour de la réunion de la Conférence des Parties, et du point 4 de l'ordre du jour des réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya, la Secrétaire exécutive fera rapport sur les réunions préparatoires régionales et les réunions d'intersessions, y compris les travaux de la vingt-troisième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Au titre de ces points de l'ordre du jour, les coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 rendront compte de l'état d'avancement des travaux sur la préparation du cadre mondial, comme demandé dans la décision [14/34](#). Puisque le Groupe de travail n'aura pas terminé ses travaux en octobre 2021, en raison des contraintes liées à la situation pandémique et des retards qui en découlent, il est prévu que la Conférence des Parties, à sa quinzième réunion, prenne note des progrès accomplis par le Groupe de travail et lui accorde davantage de temps pour terminer ses travaux et remettre ses recommandations en temps opportun, aux fins d'examen par la Conférence des Parties lors de la poursuite de sa réunion (Partie II), en avril-mai 2022.

15. La Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya entendra ensuite des rapports, au titre de leur point 5 de l'ordre du jour, présentés par leurs

---

<sup>1</sup> Le sous-point de l'ordre du jour des réunions sur l'élection de responsables sera examiné plus avant durant la partie II des réunions, en avril-mai 2022, afin de procéder à l'élection de responsables à différents postes au titre de la Convention et de chaque Protocole, notamment les membres du Bureau, les membres des comités chargés du respect des obligations au titre de chaque Protocole, et les présidents des organes subsidiaires.

<sup>2</sup> La tâche du groupe de contact sur le budget durant la partie I des réunions, tenue en octobre 2021, sera d'examiner un budget provisoire pour l'année 2022, tel que proposé par le Secrétariat, et de transmettre sa recommandation à la plénière le 15 octobre 2021. L'adoption d'un budget provisoire pour l'année 2022 est nécessaire pour maintenir les fonctions du Secrétariat, en attendant l'adoption d'un budget définitif par la Conférence des Parties et par la Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya lors de la partie II de leurs réunions, en avril-mai 2022, compte tenu des recommandations des organes subsidiaires, y compris du Groupe de travail sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

comités respectifs chargés du respect des obligations. Il est prévu que les réunions des Parties respectives prennent note des rapports. Toutes les questions de fond soulevées dans ces rapports, ainsi que l'élection des nouveaux membres des comités, seront abordées durant la partie II des réunions.

16. Un rapport concis sera aussi présenté par la Secrétaire exécutive, concernant le point 7 de l'ordre du jour de la réunion de la Conférence des Parties et les points correspondants des ordres du jour respectifs des réunions de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya (administration de la Convention et des Protocoles, et questions budgétaires).

17. Les réunions seront ensuite suspendues à 18 heures (heure locale, Kunming, Chine), jusqu'à 15 heures le vendredi 15 octobre 2021.

18. La séance plénière commencera à 15 heures (heure locale, Kunming, Chine), le vendredi 15 octobre 2021. Ce sera le dernier jour de la partie I des réunions. Au cours de cette séance plénière, le responsable des pouvoirs des représentants remettra un rapport final commun sur les pouvoirs des représentants des Parties participant à la partie I de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, de la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena et de la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya. Il est prévu également que le président du groupe de contact sur le budget remette un projet de décision sur le budget provisoire pour l'année 2022, aux fins d'examen et d'adoption par les trois organes.

19. Le président invitera les représentants à examiner le point 28 (questions diverses) de l'ordre du jour de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, suivi d'un examen des points correspondants des ordres du jour des réunions des Parties aux deux Protocoles. Il convient de noter que l'examen de ce point de l'ordre du jour sera terminé après un examen supplémentaire effectué durant la partie II des réunions, en avril-mai 2022. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le président rendra compte aux trois organes des résultats de l'événement de haut niveau qui se tiendra les 12 et 13 octobre 2021.

20. A la séance plénière qui se tiendra dans l'après-midi du 15 octobre 2021, il est prévu que la Conférence des Parties et la Conférence des Parties siégeant en tant que réunions des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya examinent un projet de décision sur le budget intégré provisoire pour 2022, aux fins d'adoption. Le projet de décision sera mis à disposition 36 heures avant son examen pour adoption.

21. Les trois organes seront invités à examiner et à adopter le rapport sur la partie I de leurs réunions respectives, sur la base des rapports qui leur seront remis par le Rapporteur.

22. Les représentants de groupes régionaux et d'autres délégations seront ensuite invités à prononcer des allocutions de clôture, abordant des questions relatives à l'une ou l'autre des réunions, s'ils le souhaitent.

23. Après les allocutions de clôture, le président déclarera la suspension de chaque réunion. Il est prévu que les réunions soient suspendues à 17 heures (heure locale, Kunming, Chine).

*Annexe I*

**ORGANISATION DES TRAVAUX PROPOSÉE POUR LA PARTIE I DE LA QUINZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, DE LA DIXIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGENA ET DE LA QUATRIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE NAGOYA**

| Date                              | Point de l'ordre du jour                                                |    |    |                                                                                                |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----|----|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | CBD                                                                     | CP | NP |                                                                                                |
| Lundi<br>11 octobre<br>15h-18h    | 1                                                                       | 1  | 1  | Ouverture de la réunion                                                                        |
|                                   | 2                                                                       | 2  | 2  | Questions d'organisation (ordre du jour, membres du Bureau, organisation des travaux)          |
|                                   | 3                                                                       | 3  | 3  | Rapport sur les pouvoirs des représentants des Parties                                         |
|                                   | 4                                                                       |    |    |                                                                                                |
|                                   | 6                                                                       | 4  | 4  | Questions en suspens                                                                           |
|                                   |                                                                         | 5  | 5  | Rapports sur les réunions intersessions et les réunions préparatoires régionales               |
|                                   | 7                                                                       | 6  | 6  | Rapport du Comité chargé du respect des obligations au titre du Protocole                      |
|                                   |                                                                         |    |    | Administration de la Convention et des Protocoles, et budgets des Fonds d'affectation spéciale |
| Mardi<br>12 octobre               | Évènement de haut niveau                                                |    |    | Plénière d'ouverture de l'évènement de haut niveau                                             |
|                                   |                                                                         |    |    | Tables rondes parallèles I de l'évènement de haut niveau                                       |
| Mercredi<br>13 octobre            |                                                                         |    |    | Tables rondes parallèles II de l'évènement de haut niveau                                      |
|                                   |                                                                         |    |    | Plénière de clôture de l'évènement de haut niveau                                              |
| Vendredi<br>15 octobre<br>15h-17h | Examen des projets de décisions pour adoption (point CBD-7; CP-6; NP-6) |    |    |                                                                                                |
|                                   | 28                                                                      | 18 | 17 | Questions diverses                                                                             |
|                                   | 29                                                                      | 19 | 18 | Adoption du rapport sur la partie I de la réunion                                              |
|                                   | 30                                                                      | 20 | 19 | Clôture de la réunion                                                                          |

*Annexe II*

**VUE D'ENSEMBLE DU CALENDRIER DE LA PARTIE I DES RÉUNIONS SIMULTANÉES, DE L'ÉVÈNEMENT DE HAUT NIVEAU ET DES ÉVÈNEMENTS CONNEXES**

|                        | 09                                                                              | 10                                                                                      | 11 | 12                                                                 | 13 | 14                                                                     | 15                                                                     | 16                                              | 17 | 18 | 19                                                                                      | 20                      | 21 | 22 |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----|----|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----|----|
| Lundi<br>11 octobre    | Inscription des représentants                                                   |                                                                                         |    |                                                                    |    |                                                                        | COP/CP-MOP/NP-MOP<br>plénière d'ouverture                              |                                                 |    |    | Réception                                                                               |                         |    |    |
| Mardi<br>12 octobre    |                                                                                 |                                                                                         |    |                                                                    |    | Sommet des<br>leaders<br>de<br>l'évène-<br>ment de<br>haut<br>niveau   |                                                                        | Plénière de<br>l'évènement<br>de haut<br>niveau |    |    | Première table<br>ronde parallèle de<br>l'évènement de<br>haut niveau<br>séances A et B |                         |    |    |
| Mercredi<br>13 octobre |                                                                                 | Deuxième table<br>ronde parallèle<br>de l'évènement<br>de haut niveau<br>séances C et D |    |                                                                    |    | Pavillon<br>des<br>Conven-<br>tions de<br>Rio<br>(à<br>confir-<br>mer) |                                                                        | Evènement de haut niveau<br>plénière finale     |    |    |                                                                                         | Conférence de<br>presse |    |    |
| Jeudi<br>14 octobre    | Forum sur la civilisation<br>écologique<br>plénière d'ouverture                 |                                                                                         |    |                                                                    |    |                                                                        | Groupes thématiques parallèles sur<br>la civilisation écologique (1-4) |                                                 |    |    |                                                                                         |                         |    |    |
| Vendredi<br>15 octobre | Groupes thématiques<br>parallèles sur la<br>civilisation<br>écologique<br>(5-7) |                                                                                         |    | Clôture du<br>Forum sur<br>la civilisa-<br>tion<br>écologi-<br>que |    |                                                                        | COP/CP-<br>MOP/NP-MOP<br>plénière de clôture                           |                                                 |    |    | Conférence de<br>presse                                                                 |                         |    |    |